

France-Metz: Earthmoving work
OJ S 241/2014 13/12/2014
Contract notice – utilities
Works

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF – direction des achats de l'infrastructure

Postal address: 17 avenue André Malraux

Town: Metz Cedex 1

Postal code: 57006

Country: France

Contact person: DTAI NEN ALCA

For the attention of: Stéphane Rayebois

E-mail: stephane.rayebois@sncf.fr

Telephone: +33 355945931

Fax: +33 355945929

Internet address(es):

General address of the contracting entity: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Address of the buyer profile: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

Railway services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Réactivation de la ligne Belfort-Delle; travaux de construction d'ouvrages d'art; suppression du PN 13.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Commune Bourogne (90).

NUTS code FR434 Territoire de Belfort

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Réactivation de la ligne Belfort-Delle au trafic voyageurs.

Le marché comprend: suppression du Passage à Niveau 13 par la construction d'ouvrage d'art dénivelé pour le rétablissement de la RD 19 sur la commune de Bourogne (90).

Les prestations comprennent:

Les études d'exécution, contrôles et méthodes.

Les reconnaissances géotechniques complémentaires.

Les travaux préparatoires (démolition de chaussées, trottoirs, dépose de mobilier, etc).

Les travaux d'ouvrage d'art et de rétablissement de chaussée.

Les travaux de terrassement, VRD, drainage, hydraulique, éclairage.

La gestion de la co-activité avec les autres lots du chantier et les travaux des concessionnaires de réseaux

Soit, succinctement décrits:

La construction d'une tranchée couverte en site urbain permettant à la RD19 de passer sous la voie ferroviaire par réalisation d'une enceinte étanche majoritairement réalisée en parois moulées de 0,80 à 1 m d'épaisseur et de 10 à 19 m de hauteur.

Une dalle béton armée de 13,50 m de portée environ ancrée sur les parois moulées permettant le franchissement de la voirie routière par la voie ferrée.

Un radier reprenant les sous-pressions d'eau.

Un dispositif de rétablissement de la transparence hydraulique de l'ouvrage par réalisation de tranchées drainante.

Un dispositif de pompage pour le relevage des eaux de ruissellement.

Les travaux de chaussée, compris piste cyclable attenante.

II.1.6. CPV code(s)

45112500 Earthmoving work, 45220000 Engineering works and construction works, 45111291 Site-development work, 45111200 Site preparation and clearance work, 45221111 Road bridge construction work, 45221112 Railway bridge construction work, 45223100 Assembly of metal structures, 45223110 Installation of metal structures, 45245000 Dredging and pumping works for water treatment plant installations, 45111230 Ground-stabilisation work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les quantités approximatives et non exhaustives sont données à titre indicatif.

- Ouvrage de suppression du PN13

Déblais: 16 500m3.

Parois moulées: 3 800m3.

Traverse et radier: 2 200m3.

Aciers: 850 000kg.

Parements préfabriqués: 1000m2.

Fourniture de matériaux (matériaux sélectionnés pour blocs techniques, matériaux de zone

inondable, GNT, grave drainante): 7 600m3.
Structure de chaussée (GB3/BBSG): 11 000m2.
Bordures et caniveaux béton: 2 400ml.
Buses BA et PVC en tranchée: 300ml.
Caniveaux à grille: 500ml.
Végétalisation: 5 000m2.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 17 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Garantie financière de parfait achèvement.

retenue de garantie: 2 % du montant du marché pouvant être remplacée par une garantie à première demande.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en Euros.

[Les prix sont révisables dans les conditions du dossier de consultation.

Paieement net par virement à échéance fixé à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Le marché comportra une clause d'insertion par laquelle le soumissionnaire s'engagera à réserver, un nombre minimal de 4500 heures de travail du chantier à des personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés sociales particulières.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée,

chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

Les pièces justifiant de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (ou équivalent).

L'imprimé DC1 intitulé "Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants" dûment complété et signé (mis à jour le 25/08/2014).

L'imprimé DC2 intitulé "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" dûment complété.

Ces documents sont à se procurer:

- par courrier à: imprimerie nationale BP 514 F-59505 Douai Cedex

- par télécopie au: +33 327082751.

- par Internet à: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

- Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et à faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte la déclaration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la production s'effectue. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

Les huit conventions fondamentales de l'OIT sont les suivantes:

- la convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (C87, 1948);

- la convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (C98, 1949);

- la convention sur le travail forcé (C29, 1930);

- la convention sur l'abolition du travail forcé (C105, 1957);

- la convention sur l'égalité de rémunération (C 100, 1951);

- la convention concernant la discrimination (emploi et profession, C 111, 1958);

- la convention sur l'âge minimum (C 138, 1973);

- la convention sur les pires formes de travail des enfants (C 182, 1999).

Voir: <<http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>>.

Le cas échéant, une certification en matière de responsabilité sociale (norme SA 8000 ou tous les autres justificatifs regardés comme équivalents), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

- Le Candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'Opérateur économique principal.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaire relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché.

- une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices, les effectifs moyens

annuels de l'entreprise et l'importance du personnel d'encadrement.

- le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe.
- le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Il est demandé au mandataire de posséder les qualifications, ou équivalentes suivantes:

- qualification principale FNTF 113 ou équivalent- Ouvrages de technicité courante
- Qualification (s) complémentaires (s) exigées pour la réalisation des travaux (Mandataire, cotraitants ou sous-traitants)
- la qualification FNTF 2321 * Travaux de terrassement courants en milieu urbain
- la qualification FNTF 2412 * Pieux forés et moulés dans le sol * Profondeur inférieur ou égal à 30 m
- la qualification FNTF 321 * Assises de chaussées
- la qualification FNTF 3221 * Revêtements en matériaux enrobés * Enrobés classiques
- la présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
- une photocopie des certificats de qualifications professionnelles possédés, ou toute preuve de la capacité de l'opérateur économique, apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
 - le cas échéant, la mention des qualifications SNCF (processus de qualification des fournisseurs de la SNCF décrit sur le site internet <http://www.sncf.com> - Chaîne Fournisseurs et Achats - rubrique Devenir Fournisseur.)
- l'indication des titres d'études et professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur économique.
- le cas échéant une certification entreprise en matière d'environnement; système de management environnemental par une norme internationale (ISO 14001) et/ou un règlement CE (EMAS), et/ou équivalents.
- le candidat précise s'il a engagé des démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement.
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique, dont le candidat dispose pour exécuter le marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

11724 / 35170

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.1.2015 - 11:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: yes

Identification of the project: Les financeurs du projets sont les suivants:

Etat Français

Région Franche-Comté

Confédération Helvétique

Conseil Général 90

Canton et république du JURA (CH)

Communauté d'agglomérations de Belfort (CAB)

Communauté de communes Sud Territoire (CCST)

Fonds FEDER

RFF.

VI.3. Additional information

Les actes de candidatures doivent être transmis EXCLUSIVEMENT par voie électronique via

le site dont l'adresse est indiquée au point I.1.

Toute candidature doit être datée et envoyée dans le respect des procédures décrites dans les "Conditions générales de remise des candidatures en ligne sur le site fournisseurs SNCF" par un représentant du candidat dûment habilité. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Le candidat doit être en mesure de justifier des pouvoirs de son représentant sur requête de la SNCF.

Toute candidature électronique ne respectant pas le formalisme pré cité ou envoyée à une autre adresse est rejetée sans être analysée.

Pour toute difficulté d'ordre technique (notamment au moment de la transmission de la candidature), le candidat doit contacter le support fournisseur à:

supportfournisseursncf@sncf.fr ou 04.26.21.16.01.

Pour toute autre question le candidat doit contacter l'acheteur dont les coordonnées sont reprises au point I.1 du présent avis.

La SNCF développe les consultations en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Après examen des documents, la SNCF évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicables aux marchés de travaux de la SNCF, disponible sur le site <http://www.sncf.com> - Entreprises et Collectivités - Fournisseurs - Documentation.

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigées en français.

L'examen des variantes est subordonné à la remise d'une offre de base conforme aux prescriptions du cahier des charges.

Les fournitures sont soumises à homologation de la SNCF.

Le candidat s'engage à mettre en place un réseau de distribution sur tout le territoire français.].

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594575

Fax: +33 144594646

VI.5.

Date of dispatch of this notice

10.12.2014